



7. Le gouvernement fédéral devrait penser à financer et à encourager la formation de réseaux internationaux voués aux médias et à la culture et d'alliances en matière de culture canadienne et de communication avec des pays, des organisations et des particuliers partageant les mêmes opinions. De nouvelles institutions ne sont pas nécessaires.
8. Les technologies de communication devraient être intégrées à tous les aspects de la politique étrangère. Par exemple, pour aider le Canada à honorer son engagement à supporter la création d'une capacité de réaction rapide par les Nations unies, les militaires canadiens devraient acquérir la capacité de déployer des unités de communication à usage civil après les missions de l'ONU. Les technologies de communications pourraient être utilisées pour supporter les élections libres, la surveillance des médias et le bon gouvernement. Ces technologies pourraient être employées pour donner, de concert avec les organisations existant (comme le SACO), des conseils sur le système judiciaire et les régimes participatifs fondés sur des déclarations et des chartes internationales et pour apporter le soutien nécessaire à cette fin.
9. Les règlements nationaux sur les communications et le commerce international sont liés. D'aucuns considèrent les règlements nationaux actuels et les contrôles imposés à la propriété étrangère comme des barrières au commerce international. Les programmes de partenariats avec l'industrie en matière de recherche et de production pourraient compléter ou remplacer la réglementation directe, pour promouvoir la compétitivité et le contenu canadiens.
10. Certains perçoivent la concentration des médias comme une grande menace qui pourrait être contrée par de nouveaux contrôles plus rigoureux. La diversité des médias devrait être défendue à l'échelle nationale et internationale.
11. Certains pensent que le Canada devrait contribuer aux efforts internationaux consacrés à l'élaboration de normes, de contrôles et de sauvegardes visant à prémunir contre le contenu injurieux et les crimes communiqués par voie électronique, alors que d'autres s'y opposent vigoureusement.

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DE POLITIQUES

1. Un plus grand effort devrait être consacré à lier le processus aux résultats, ce qui supposerait par exemple que les projets de développement et les options stratégiques seraient adaptés aux rapides mutations de l'environnement technologique.
2. Le processus de consultation par le canal du Forum national est précieux et devrait se poursuivre, peut-être en recourant aux moyens électroniques et en élargissant la participation. Il faut un suivi aux recommandations pour que le processus de consultation soit respecté.
3. Le Canada a besoin d'une démarche intégrée et cohérente de la part des ministères fédéraux engagés dans tous les aspects de la politique étrangère et du commerce.